

Résidence d'artiste

Appel à candidature 2022

Sorbonne université lance un programme d'accueil d'artiste en résidence dans le domaine des arts numériques pour une durée pouvant aller jusqu'à 3 ans. L'appel à candidatures est ouvert aux artistes professionnels francophones, émergents ou en développement engagés dans la création numérique.

La résidence d'artiste répond à des enjeux d'innovation pour Sorbonne Université :

- Accroître les liens entre recherche et création.
- Expérimenter de nouvelles pratiques dans la recherche et dans les parcours de formation.
- Renouveler les pratiques de médiation par la relation art & science.
- Favoriser les synergies entre sciences humaines, sciences et ingénierie, médecine, au travers notamment des [Instituts et Initiatives](#).

L'artiste candidat doit proposer :

- Une note d'intention qui présente l'inscription d'une résidence en milieu universitaire dans son parcours artistique.
- Un portfolio.
- Un projet en arts numériques :
 - témoignant de la compréhension des enjeux de Sorbonne Université.
 - associant largement chercheurs et étudiants des différentes facultés.
 - intégrant la perspective de la réalisation d'une œuvre.
- Un ensemble de besoins induits par le projet assorti d'une estimation budgétaire.
- Un calendrier de réalisation du projet.

Les conditions d'accueil par Sorbonne Université sont modulables en fonction des besoins/projets :

- Accompagnement à l'intégration dans la communauté scientifique.
- Mise à disposition d'un logement dans le centre de Paris.
- Mise à disposition d'un bureau sur l'un des sites de l'université.
- Mise à disposition de moyens techniques et humains.
- Prise en charge de missions.
- Contribution financière pouvant prendre la forme, selon les cas, d'une bourse, d'une commande ou de la rémunération de certaines activités.
- Valorisation du travail de l'artiste, dont la présentation de la création / l'œuvre au sein de SU et de son réseau international de partenaires.

Dépôt des candidatures :

Date limite de soumission des candidatures : 15 avril 2022

[Cliquer ici pour déposer votre dossier de candidature](#)

Contacts :

[Contact résidence d'artiste](#)

Direction des affaires culturelles : [Yann Migoubert](#)

Direction des relations science, culture, société : [Véronique Atger](#)

[Lien utile](#)

I. Présentation du programme

Une université qui lie production de savoirs et création

L'université est un vecteur de transformation des idées, des concepts et des connaissances en inspirations pour la création et en ressources pour sa réalisation.

Le projet de résidences d'artistes porté par Sorbonne Université repose sur l'ambition de donner toute sa place au potentiel de création artistique offert par un environnement pluriel de production de savoirs. Il s'agit de valoriser la création comme le fruit de rencontres entre les sciences et les arts et du dialogue entre l'université et la cité.

Sorbonne Université se caractérise par la pluralité : pluralité disciplinaire en lettres, sciences, ingénierie et médecine, pluralité géographique avec ses nombreux sites dans l'enceinte de Paris mais aussi en région, pluralité temporelle et patrimoniale depuis le site historique de la Sorbonne jusqu'au campus de Jussieu, pluralité des missions de formation, de recherche, d'accueil, de dialogue et de collaborations, à l'échelle locale, nationale et internationale.

Cette diversité est une richesse qui confère à Sorbonne Université un potentiel exceptionnel de rayonnement et d'attractivité non seulement pour les étudiants et les chercheurs, mais aussi pour les acteurs de la création.

Des Instituts et des initiatives pluridisciplinaires pour incarner la pluralité et l'ouverture vers la société

La confrontation des savoirs et expériences entre chercheurs d'horizons différents trouve son expression dans les Instituts et Initiatives [pluridisciplinaires](#) de [l'Alliance Sorbonne Université](#).

Les Instituts et initiatives ont vocation à s'emparer de questions scientifiques complexes en lien avec des enjeux sociétaux forts et de traiter ces questions par le dialogue entre les disciplines, le renouvellement des approches en recherche et formation, et par les relations et interactions avec des acteurs et des publics non académiques.

Dans le cadre du programme d'accueil d'artistes en résidence, les Instituts et Initiatives constituent ainsi des points d'entrée privilégiés vers la communauté scientifique.

Promouvoir les arts numériques au cœur d'une démarche pluridisciplinaire scientifique et artistique

Les arts numériques sont le terrain d'une recomposition inédite des frontières entre art et science et des possibilités d'articulation permettant à la recherche et à la création d'interagir. L'arrière-plan technologique des arts numériques incite les artistes à se rapprocher du

monde de la recherche scientifique en créant des synergies, indispensables pour mener à bien de nombreux projets et offrir aux artistes d'autres possibilités de production et lieux de diffusion des œuvres.

Les arts numériques intègrent l'évolution de pratiques artistiques traditionnelles (musique, arts de la scène, arts plastiques, arts de l'image, arts multimédias, etc.) avec l'émergence de champs nouveaux, issus de combinaisons liées à l'évolution des technologies : bio-art, art robotique, réalité augmentée, sans oublier le domaine en plein essor des jeux-vidéos. Ils témoignent d'une créativité protéiforme qui s'enracine dans la société et épouse les contours des évolutions liées à l'informatique, en se distinguant notamment par leurs modalités de réception.

Le monde scientifique et celui des arts numériques convergent également sur la notion de culture libre, ouverte et publique. Les communautés concernées partagent un ensemble de valeurs autour de l'art libre, de la science ouverte, de l'architecture open source, du design collaboratif, de l'Internet libre et ouvert.

Des artistes émergents pour conduire un projet à bénéfice réciproque pour l'artiste, l'université et la cité

Le choix des arts numériques est l'occasion d'attirer des artistes professionnels dont les expériences et réflexions préalables les portent vers la maturation d'un projet novateur de création propice à se développer dans un environnement universitaire pluridisciplinaire. Les résidences visent à répondre de manière adaptée, concertée et contractuelle au souci d'accompagner les artistes émergents dans le développement de leur activité et de leurs recherches artistiques, en créant des passerelles avec la créativité et l'innovation portées par les chercheurs et chercheuses de Sorbonne Université. Pour permettre de réaliser dans les meilleures conditions le processus de maturation, de collaboration et de création, Sorbonne Université souhaite privilégier des résidences longue durée, pouvant aller jusqu'à 3 ans. La choix d'une durée de 3 ans se justifie par la possibilité d'associer au travail de l'artiste un travail de recherche par un doctorant.

Un périmètre élargi aux partenaires de l'Alliance Sorbonne Université et de [l'Alliance 4EU+](#)

Le périmètre d'accueil des artistes en résidence recouvrira celui des membres de l'Alliance Sorbonne Université afin d'élargir et de diversifier l'environnement créatif de l'artiste et de contribuer à la vie de la communauté de l'Alliance.

L'Alliance européenne 4EU+ (Copenhague, Heidelberg, Milan, Paris, Prague, Varsovie) offre des potentialités d'interactions et d'expression supplémentaires tant au niveau de la création qu'à celui de sa diffusion.

II. Les enjeux de la résidence pour Sorbonne Université

Le programme de résidence vise à accueillir un artiste pour une durée suffisante pour l'élaboration et la production d'une création artistique. Cette durée implique également un engagement des artistes dans des activités collectives au sein de l'université afin de répondre aux enjeux essentiels qui motivent ce programme : enjeux pour la recherche, enjeux pour la formation et enjeux pour la médiation.

Enjeux pour la recherche : renforcer et développer les liens entre recherche et création.

Si Sorbonne Université se caractérise sans conteste comme une université de recherche intensive, la place de la créativité dans le travail de recherche reste relativement peu considérée, voire valorisée. L'artiste en résidence sera confronté à des communautés scientifiques complexes, riches de leurs disciplines et de leurs interdisciplinarités. Il est souhaité que les scientifiques soient eux-mêmes confrontés à la démarche artistique pour un exercice d'observation, d'analyse critique, de prise de recul, de ressourcement et d'inspiration.

Cette relation se traduira, par exemple, sous forme de rencontres et séminaires sur la réflexivité et les débats épistémologiques suscités par la création artistique au sein des équipes de recherche.

Les séminaires seront ouverts à l'ensemble de la communauté universitaire et seront un vecteur d'ouverture, d'intégration, de liens, au sein de cette communauté.

Enjeux pour la formation : expérimenter de nouvelles pratiques dans les parcours de formation

L'articulation entre formation et recherche est un véritable enjeu pour la formation des étudiants. Il s'agit de transmettre avec les connaissances, le sens de l'initiative, de l'analyse critique et de la créativité issu de la recherche. La confrontation des pratiques scientifiques et artistiques devrait enrichir cette approche.

Dans le cadre de la résidence, cette rencontre pourra se traduire par la mise en place d'ateliers d'exposition à la création artistique programmés en complément des parcours de formation pour les étudiants et les doctorants et construits avec les scientifiques qui les encadrent. L'objectif à terme est de s'appuyer sur la résidence pour expérimenter et évaluer de nouvelles pratiques dans les parcours existants et pour construire de nouveaux parcours.

Enjeux pour la médiation : renouveler les pratiques de médiation par la relation art & science

La médiation des connaissances académiques vers des publics peu familiarisés avec le monde scientifique devient une responsabilité des enseignants-chercheurs. La médiation s'inscrit dans les missions d'enseignements (étudiants et doctorants) et dans les pratiques à l'occasion d'actions et évènements grand public.

Il importe de renouveler les formats de médiation à la fois pour élargir les publics ciblés et pour rendre la science plus attractive. La résidence doit contribuer à expérimenter de nouvelles formes de médiation issues des jeux d'inspirations réciproques et du dialogue entre artistes et scientifiques. La création artistique peut aussi provoquer des zones de transformation ou même de ruptures dans l'expression du cheminement scientifique, bénéfiques pour les chercheurs tout autant que pour les publics.

Dans le cadre de la résidence, une réflexion autour la création artistique sera proposée aux acteurs et formateurs à la médiation de Sorbonne Université.

Des actions construites en lien direct avec le travail de l'artiste seront périodiquement proposées aux publics internes et externes de l'université.

III. Processus de sélection des projets

Les projets seront examinés par une commission *ad hoc* constituée d'enseignants-chercheurs de Sorbonne Université et de membres extérieurs émanant d'institutions culturelles partenaires de l'Université.

- Publication de l'appel : **15 février 2022**
- Date limite de dépôt des candidatures : **15 avril**
- Présélection par la commission de 3 à 5 candidats sur la base des dossiers soumis
- Notification aux candidats des résultats de la présélection : **mai**
- Mise en relation des candidats présélectionnés avec les Instituts et Initiatives de Sorbonne Université : **mai - juin**
- Audition des candidats présélectionnés : **début juillet**
- Résultat de la sélection finale : **fin juillet**
- Début de la résidence : **octobre 2022**

Critères de sélection des projets

- Qualité du projet artistique, de ses temps forts et du programme collaboratif envisagé avec les équipes de Sorbonne Université
- Pertinence de l'inscription du projet de résidence dans le projet global de Sorbonne Université.

- Potentiel de valorisation du projet dans le cadre de projets éducatifs, d'actions culturelles, et de dialogue avec les publics, dans leur diversité.
- Adéquation des conditions matérielles de mise en œuvre de la résidence avec la capacité logistique et les conditions de sécurité de Sorbonne Université.

IV. Convention de résidence

Le programme de résidence repose sur un engagement réciproque entre l'artiste et Sorbonne Université qui fera l'objet d'une convention. La convention fixe l'objet, la durée, les conditions de collaboration entre l'artiste et les équipes scientifiques et pédagogiques. Elle fixe également les engagements de Sorbonne Université concernant la mise à disposition de moyens logistiques, techniques et humains, l'accompagnement à l'immersion de l'artiste dans l'environnement universitaire, ainsi que la valorisation du travail de l'artiste dans le cadre de la résidence.

Le cas échéant, la convention prévoit une option d'hébergement, la prise en charge des missions inhérentes au projet ainsi que les conditions de rémunérations de prestations pour les activités collectives, voire les créations.

La convention fixe également les droits respectifs sur l'œuvre créée pendant sa durée. Elle prévoit enfin la réalisation d'un bilan qualitatif et quantitatif de la résidence à différentes étapes du déroulement de la résidence.